

Genèse de la prospective territoriale

Philippe Durance (Lipsor, CNAM Paris)

Durant vingt ans, entre 1955 et 1975, de nombreuses initiatives vont conduire à la constitution d'une pratique française de la prospective appliquée à l'avenir des territoires. Même si personne ne parle alors de prospective territoriale, ses fondements, à la fois philosophiques et méthodologiques, sont forgés durant cette période.

Cet article montre notamment comment les concepts avancés par Gaston Berger se sont diffusés au sein de l'administration française et se sont transformés peu à peu en une pratique originale. Il offre une nouvelle lecture des grandes étapes du développement de la prospective appliquée au développement de la France, non pas sur le fond, mais d'un point de vue épistémologique.

1. Les fondements de la prospective

Née des réflexions du philosophe français Gaston Berger dans les années d'après-guerre, la prospective constitue une pratique récente. Berger en jette les premières bases dès 1955 ; son idée d'une science de « l'homme à venir » (1956a) vise à transformer radicalement la manière dont sont prises les décisions humaines.

Les années 50 sont encore fortement marquées par les actes de barbarie commis durant la Seconde Guerre mondiale qui ébranlent les certitudes sur le sens de l'Histoire. La France entre dans une période de croissance inégalée. Les techniques bouleversent un grand nombre d'approches. Les relations se mondialisent et se complexifient. Le monde s'accélère.

Partant de ces constats, Gaston Berger propose de dépasser les méthodes classiques d'anticipation, basées jusqu'alors sur la statistique et la prévision, pour dégager les structures profondes des phénomènes et, en combinant les résultats obtenus, fournir une première esquisse des situations dans lesquelles l'homme se trouve engagé, posant ainsi les bases d'une véritable « anthropologie prospective » (1956a).

Pour Berger, il y a urgence à redonner du sens à l'avenir. L'accélération de l'allure du temps est un fait d'expérience, devenu la loi normale de transformation du monde : dorénavant, « le devenir est en avance sur [les] idées » (1957b).

Paradoxalement, l'anticipation est un principe de base d'organisation de la vie humaine mais, lorsqu'il s'agit d'avenir, la rigueur semble impossible et laisse trop souvent place à la fantaisie. Pourtant, les projets n'ont de sens que dans la prise en compte des circonstances et des conséquences des actes qu'ils engendrent.

Chercher à déterminer l'avenir revient à limiter ainsi les risques en envisageant la portée des actions entreprises (1956b).

L'idée centrale de la méthode prônée par Berger est donc de déterminer les conditions générales dans lesquelles l'homme se trouvera placé dans les années à venir, de manière à faire des choix éclairés. Pour y parvenir, Berger propose de réconcilier la sagesse et la puissance¹ : d'un côté, les philosophes, attentifs aux fins et aux valeurs et, de l'autre, les spécialistes, parfaitement informés des réalités de leur domaine et de tous les moyens que les diverses techniques mettent à leur disposition (1957a). La démarche s'inscrit clairement dans une optique politique : par philosophe, Berger entend d'abord l'homme politique, ce philosophe en action dont le rôle est d'inventer les fins qui, dans des circonstances données, traduiront le mieux les valeurs qu'il sert et dont il s'inspire pour conduire la société (1958). Il s'agit ainsi de faire collaborer ceux qui déterminent le souhaitable avec ceux qui sont les mieux à même de déterminer les possibles.

Par ces quelques principes, Gaston Berger pose les premiers jalons de la méthode prospective : l'homme y est au cœur et l'anticipation n'a pas pour objectif d'éclairer l'avenir mais le présent, l'action présente². Il lui reste à en préciser les modalités.

2. L'institutionnalisation

En 1955, la rencontre entre Gaston Berger et le Docteur Gros va constituer un tournant majeur pour la prospective.

André Gros, ancien médecin du travail, est alors le président de la Société internationale des conseillers de synthèse (SICS). A ce titre, il conseille quelques-uns des plus grands chefs d'entreprise français, dont Georges Villiers, fondateur, et alors président, du Conseil national du patronat français (CNPF), ancêtre de l'actuel Medef. Sur l'initiative de Gros, le CNPF crée en 1953 le Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise (CRC), en charge de la formation des chefs d'entreprise³. Gros rencontre pour la première fois Gaston Berger alors que celui-ci est, depuis quelques années, directeur général de l'enseignement supérieur au Ministère de l'Éducation nationale. Un peu plus tard, en mars 1955, Berger fait une conférence devant les membres du CRC.

¹ « Nous avons trop souffert de voir la sagesse séparée de la puissance pour ne pas souhaiter la collaboration de ceux qui déterminent le désirable et de ceux qui savent ce qui est possible. » (Berger, 1957a).

² De ce contexte d'après la Seconde Guerre mondiale, et sur des constats quasiment similaires, émergera également l'école historique dite des « Annales », pour laquelle « le passé explique le présent » et « donc, forcément, l'avenir — car le temps d'aujourd'hui ne se comprend guère que lié au temps de demain » (Braudel, 1959).

³ En 1975, le CRC deviendra l'Institut de l'entreprise.

Des discussions qui suivront cette rencontre naît l'idée de la création d'un centre rassemblant des personnes de milieux différents, capables de déployer un véritable militantisme vis-à-vis de l'idée d'avenir et de changement (Gros, 1961).

Le Centre international de prospective est ainsi créé en mai 1957. Il est présidé par Gaston Berger. André Gros en assure le secrétariat général. Le conseil d'administration comprend alors quelques membres du CNPF ou du CRC ; outre Georges Villiers, Louis Armand, président honoraire de la SNCF et président de l'Euratom, Arnaud de Vogüé, président de Saint Gobain et Marcel Demonque, vice-PDG des Ciments Lafarge. A leurs côtés, des membres de l'université et des représentants de l'État, parmi lesquels Pierre Racine, conseiller d'État et François Bloch-Lainé, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le Centre s'est fixé comme objectif « d'étudier en fonction de l'homme et dans une attitude prospective les problèmes généraux que posent les conséquences économiques, sociales et politiques de l'évolution du monde »⁴.

De 1957 à 1960, les membres du Centre effectuent de nombreuses études dont les principaux résultats sont publiés dans la revue *Prospective* : les conséquences générales des grandes techniques nouvelles, les rapports de l'Occident avec le reste du monde, le progrès scientifique et technique et la condition de l'homme, etc. Berger, de son côté, approfondit sa méthode et définit notamment les principales caractéristiques de l'attitude prospective : voir loin, voir large, analyser en profondeur, penser à l'homme et prendre des risques (1959).

Peu à peu, le cercle des personnes impliquées s'élargit à de nouveaux « militants », et plus particulièrement à Jacques de Bourbon-Busset, ancien directeur du cabinet de Robert Schuman et ancien ministre, et à Pierre Massé, commissaire au plan. Ces derniers entreront au Collège des directeurs du Centre qui prendra la suite de Gaston Berger après sa mort en novembre 1960⁵.

Grâce au militantisme des membres du Centre international de prospective et à leurs efforts de mobilisation de nombreuses personnalités, les principes de la prospective se diffusent dans les principaux centres de décision⁶, jusqu'au plus haut niveau de l'État⁷.

⁴ Extrait des statuts de l'association.

⁵ Ce collège restera à la tête du Centre international de prospective, rebaptisé par André Gros « Centre d'études prospectives (Association Gaston Berger) », jusqu'en 1966. A partir de 1967, la direction de l'association est à nouveau assurée par un Conseil d'administration au sein duquel apparaissent, notamment, Bertrand de Jouvenel et Jérôme Monod.

⁶ Ainsi, de 1960 à 1969, de nombreuses personnalités du monde économique (Pont-à-Mousson, Pétroles BP, Unilever, Roussel-Uclaf, ...), scientifique (École pratique des hautes études, Sciences Po Paris, Institut de géographie, CNRS, Normale Sup, ...), de l'administration (ministère de la Construction, de l'Éducation nationale, CEA, Credoc, ...) ou encore d'organisations internationales (OCDE, ONU) seront associées plus ou moins étroitement aux réflexions menées au sein du Centre.

⁷ En juin 1965, Georges Pompidou, alors Premier ministre, prononce devant l'Assemblée nationale, un discours sur la politique d'aménagement du territoire. En conclusion de son intervention, il

3. L'administration prospective

Dès sa création, le Centre international de Prospective a réfléchi aux moyens de rendre l'administration prospective. Cette mission fut d'abord portée par Pierre Racine, futur directeur de l'École nationale d'administration. Plusieurs recommandations seront formalisées pour faire de l'administration française une administration de prévision, de synthèse et de coopération (Racine, 1958).

En février 1959, Pierre Massé prend ses fonctions de commissaire au Plan⁸. Durant la même période, dans le cadre du Centre d'études prospectives, il mène une réflexion sur les rapports entre prévision et prospective appliqués à la décision publique (1959). Ce travail alimentera son action au Plan (1984).

Plus tard, en 1962, Massé crée un groupe de prospective dont le but est « d'étudier, sous l'angle des faits porteurs d'avenir, ce qu'il serait utile de connaître dès à présent de la France de 1985 » (Massé, 1964) en préparation du V^{ème} Plan (1966-1970). La mission attribuée à ce plan est de permettre de mener de front essor industriel rapide et progrès social par un développement des équipements collectifs. L'étude prospective demandée au « groupe 85 », qui comprend notamment Eugène Claudius-Petit, Marcel Demonque, Jean Fourastié, Bertrand de Jouvenel⁹, Philippe Lamour ou encore Jérôme Monod, a permis « d'extraire du champ des possibles quelques figures de l'avenir intelligibles pour l'esprit et utiles pour l'action. » Ces figures, destinées à guider les décisions, sont composées de probable et de souhaitable ; l'objectif est de préparer efficacement ce dernier. Les *Réflexions pour 1985* constitue certainement une des toutes premières démarches, si ce n'est la première, de prospective appliquée à l'avenir d'un territoire, la France. Elles marquent un profond changement dans l'appréhension de l'avenir en dépassant les simples projections macro-économiques. De nombreux intellectuels ou spécialistes sont consultés, parmi lesquels Claude Lévi-Strauss, Jacques Delors,

rappelle : « Il faut voir loin, il faut voir large. [...] en dépit des obstacles pour l'aménagement de l'agglomération parisienne comme pour l'aménagement de l'ensemble du territoire, [...] il faut aller de l'avant. Nous sommes engagés dans une évolution qui nous contraint, sous peine de décadence, à progresser. Mais nous entendons progresser les yeux ouverts, c'est-à-dire prévoir. Le schéma directeur pour la région parisienne témoigne de la volonté du Gouvernement de ne pas subir l'évolution mais d'essayer de la contrôler afin, qu'elle serve l'homme au lieu de l'écraser. » Déjà, en 1963 à l'occasion de la création de la Datar, Georges Pompidou insistait sur la nécessité de disposer pour l'aménagement du territoire « de larges vues sur l'avenir, des vues prospectives [...] des desseins lointains pour les vocations régionales. [...] il « faut prévoir [le futur] pour tenter de le maîtriser » (cité in Alvergne, Musso, 2000).

⁸ Pierre Massé sera appelé au poste de commissaire au Plan par Michel Debré, alors Premier ministre du Général de Gaulle. Le directeur de cabinet de Michel Debré est alors Pierre Racine, membre « fondateur » du Centre international de Prospective. Massé restera commissaire général du Plan jusqu'en 1966.

⁹ Depuis 1954, Bertrand de Jouvenel est le directeur de la Société d'études et de documentation économiques, industrielles et sociales (Sédéis), bureau d'étude créé par le CNPF.

Paul Delouvrier, Raymond Aron. Ces travaux marquent également la « fin de la préhistoire de la planification » (Decouflé, 1972) ; il s'agit de la première rencontre entre prospective et planification : « la première en concentrant son attention sur les propriétés du futur utiles pour les décisions à prendre dans le présent, la seconde en dressant, à l'aide et au-delà de ses analyses à moyen terme, une sorte de questionnaire sur l'avenir de l'homme » (Massé, 1964a).

Les rapporteurs émettent le souhait que dans l'ensemble des administrations, des institutions, des organisations professionnelles, économiques, sociales, syndicales puissent se créer des cellules de prospective de telle façon que la société fasse, avec l'apprentissage de la prospective, l'apprentissage de la mobilité et du changement (Monod, 1970).

A la suite de ce travail, des cellules de prospective sont effectivement créées dans différentes administrations : aux ministères des Affaires étrangères (le Centre d'analyse et de prospective), des Armées (le Centre de prospective et d'évaluation), de l'Industrie.

4. Planification, prospective et aménagement du territoire

De part sa problématique fondamentale, l'aménagement du territoire s'inscrit obligatoirement à la croisée du temps long et de la démarche normative ; l'aménagement du territoire n'est ni plus ni moins qu'un « inventaire de l'avenir », un moyen de substituer à la géographie naturelle, contrainte, une « géographie volontaire » (Guichard, 1965)¹⁰.

Nombreux sont ceux du « groupe 85 » qui ont eu, ou auront par la suite, un rapport étroit avec l'aménagement du territoire.

Eugène Claudius-Petit, tout d'abord : ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme de 1948 à 1953, il est l'un des pères-fondateurs de la politique française d'aménagement du territoire, idée qu'il s'emploie à populariser à partir de 1950, convaincu que la réussite de la renaissance française passera par elle (Pouvreau, 2003). Philippe Lamour, quant à lui, a participé, aux côtés de Jean Monnet, à la mise en place de la planification française ; il est à l'origine du « planisme », mouvement prônant la modernité technique et la planification économique (Pitte, 2002). En 1963, il devient président de la Commission nationale d'aménagement du territoire du Plan, sous la responsabilité de Pierre Massé. Jérôme Monod, quant à lui, chargé de mission au cabinet de Michel Debré, deviendra, en 1968, le deuxième délégué à l'aménagement du territoire (Datar).

¹⁰ Proche du Général de Gaulle, Olivier Guichard sera le premier Délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale lors de sa création en 1963, directement rattaché au Premier ministre, Georges Pompidou.

Parmi les spécialistes consultés se trouve notamment Paul Delouvrier, ancien responsable de la division financière du Plan (1946), membre du Centre d'études prospectives et premier délégué du District de Paris¹¹.

Enfin, Pierre Massé lui-même, pour qui « intégrer l'aménagement du territoire dans une réflexion globale sur l'avenir de la société » (1964b) est un impératif. Parallèlement aux travaux du « groupe 85 » qui s'attache à ce problème et qu'il suit attentivement, il dirige, de 1962 à 1964, au sein du Centre d'études prospectives, une importante réflexion sur le phénomène d'urbanisation. Il conçoit également les grands principes d'aménagement de Paris (1961) dans le cadre du District, dont il défend le projet devant le Sénat avec Michel Debré (Massé, 1984). Pour Massé, l'aménagement du territoire est une « projection géographique de la société de l'avenir » (1964b).

En 1962, le Plan et l'Aménagement du territoire sont regroupés au sein d'un même ministère, confié alors à Maurice Schumann. Le Commissariat général du Plan est rattaché directement au Premier ministre, Georges Pompidou. En février 1963, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) est créée ; elle tire ses pouvoirs également directement du Premier ministre. Son action est alimentée par les réflexions menées au sein de la Commission nationale d'aménagement du territoire du Plan. Sa création répond avant tout à un souci d'efficacité de coordination des opérations conduites par les ministères en la matière.

Un homme se charge de développer la prospective à la Datar : Serge Antoine. Il quitte l'Euratom, organisation au sein de laquelle étaient déjà menées des études prospectives sur l'avenir du nucléaire, pour intégrer la délégation dès sa création (Durance, Cordobes, 2007). Il est notamment l'artisan du lancement, en 1966, et l'animateur principal dans les années qui suivent, de la revue *2000*. Cette revue prospective a pour objectif d'habituer l'opinion « aux difficultés des faits, de leur interprétation, de leurs contradictions dans tous les domaines qui demain auront [...] une signification imprévue et essentielle. »¹² Le Comité de parrainage comprend notamment Jean Fourastié, Philippe Lamour, Maurice Schumann, Claude Lévi-Strauss et Bertrand Schwartz. Ce dernier, spécialiste de la formation, est membre du Centre d'études prospectives.

En mars 1968, Antoine organise un colloque international de prospective sur les techniques avancées et l'aménagement du territoire. Cette rencontre a pour originalité d'imposer « à toutes les réflexions prospectives une référence commune : les territoires et leur organisation. », à l'horizon 2020, initiant ainsi une « géoprospective » (Aigrain et al., 1968).

¹¹ Créé par Michel Debré, alors Premier ministre, l'organisation du District de Paris a permis de mettre en œuvre une politique d'aménagement répondant au développement de la capitale au début des années 60.

¹² Extrait de l'éditorial du premier numéro (cité in Lacour, 2000).

Cet évènement fait date à plus d'un titre. Tout d'abord, il ancre le diachronisme dans les réflexions sur l'avenir des territoires : les horizons de travail sont reconnus comme étant, et comme devant être, différents selon les thèmes abordés. L'horizon de travail « est une convention de langage mais non un horizon-objectif. Chaque problème a ses horizons de certitude, de probabilité, de plausibilité, d'utopie dont le flou progressivement s'accroît avec le temps. » (Antoine, Durand, Monod, 1971). Ce colloque a pour effet de répondre à une double exigence : à la fois dégager ces temps différentiels et répondre à la nécessité d'en rapprocher les vues spécifiques.

Il scelle également l'association formelle des principes de la prospective, issue des travaux de Berger et du Centre international de prospective, au devenir des territoires, et en rappelle les exigences de rigueur de sa pratique : « La prospective est la seule chance de poser les vrais problèmes et de choisir à temps son destin ; elle crée une liberté plus vraie. Elle est même la liberté parce qu'elle est la conscience du devenir. Encore en faut-il maîtriser le bon usage. La prospective est une technique d'action au service d'un état d'esprit exigeant : elle se conforte par l'exercice. Sa démarche ne l'apparente pas aux visions paresseuses des scènes de la vie future. Il ne s'agit pas de prédire ce qui se passera en 1985, en 2000 ou en 2020. Il ne s'agit pas de s'abandonner au fétichisme de la date du futur et à l'événementiel des tournants de l'histoire. La prospective n'est pas un déterminisme à la carte. Elle énumère les possibilités [...], elle confronte des tendances lourdes et les faits porteurs d'avenir : elle se propose non d'annoncer le sûr, mais d'offrir une méthode de recherche du souhaitable. Elle a surtout pour dynamique d'inciter la société à choisir entre des options fondamentales. [...] Tout ne sera pas décidé en 1968 et l'occasion est donnée constamment à la société de se redéterminer. [...] Il ne s'agit donc pas de fixer le définitif de 2020 mais de faire en sorte que les actions de la société de 1968, celle de 1970 ou de 1972 par exemple, soient propres à laisser à la société de demain les choix convenables¹³. » (Aigrain et al., 1968).

Enfin, le ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire y réaffirme l'attachement du pouvoir politique à une pratique généralisée de la prospective et appelle l'ensemble des responsables, de l'État, des collectivités locales, des entreprises, à faire figurer cette recherche du futur dans leurs préoccupations quotidiennes (Marcellin, 1968). Dans cette optique est annoncée la mise en place d'un dispositif visant à donner une impulsion vigoureuse aux réflexions sur l'avenir : le système d'études du schéma d'aménagement ou Sésame.

¹³ Ce sentiment de responsabilité vis-à-vis des générations à venir, et le rôle prépondérant de la prospective dans ce cadre, sera réaffirmé quelques temps plus tard par Jérôme Monod : « [...] il appartient [...] au politique, en fonction des études prospectives, de décider tout de suite, ou au contraire de ne rien décider encore, chaque fois que l'on peut réserver des possibilités de choix futurs ; c'est cela la préservation de la liberté des générations à venir. » (Monod, 1970).

A l'issue de ce colloque est créé le Collège des techniques avancées et de l'aménagement du territoire. Ce Collège s'intéressera « aux études prospectives à long terme en liaison avec les orientations de la politique de développement géographique des pays. » (Datar, 1968). Il a notamment pour mission de proposer les orientations à long terme des recherches intéressant l'aménagement du territoire. Il est animé par une équipe de douze personnes, parmi lesquelles Serge Antoine, Fernand Braudel, Hugues de l'Estoile, le directeur du Centre de prospective et d'évaluation du ministère des Armées, ou encore Jérôme Monod, devenu entre temps Délégué à l'aménagement du territoire.

5. L'ère Monod

Ainsi, lorsque Monod est nommé délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale en octobre 1968, à la suite d'Olivier Guichard devenu ministre du Plan et de l'Aménagement, la prospective est déjà bien installée dans l'administration française¹⁴. Sa position a été centrale : après son passage au cabinet de Michel Debré de 1959 à 1962, il est devenu conseiller technique, puis directeur adjoint du cabinet de Maurice Schuman, ministre de l'Aménagement du territoire. En 1963, il est nommé adjoint au délégué de la Datar.

Durant sept ans, de 1969 à 1975, Monod va poursuivre un programme ambitieux et insuffler de nouvelles directions à la pratique de la prospective. Une orientation majeure se dessine dans l'action du délégué : l'ouverture de la prospective, à la fois aux sciences sociales et à la coopération internationale.

Le Sésame

Après avoir effectué diverses missions à l'étranger et pris l'avis de spécialistes des études prospectives¹⁵, les responsables de l'aménagement du territoire décident de créer un cadre de réflexions qui servira de référence aux politiques à long terme et aux décisions d'aménagement prises par les pouvoirs publics au niveau national ou régional, dans tel ou tel domaine. Ce cadre est dénommé « système d'études du schéma d'aménagement » (Sésame) et mis en place fin 1968 sous la responsabilité conjointe de la Datar et du Plan.

Le Sésame se définit comme un système permettant de prendre les « bonnes » décisions en matière d'aménagement, *i.e.* avec une meilleure connaissance des effets prévisibles sur l'avenir¹⁶. Le schéma d'aménagement est lui-

¹⁴ A tel point que certains en dénonceront, à l'époque, les risques. L'impact de l'administration prospective sur l'administration traditionnelle est jugé comme étant considérable. Les méthodes spécifiques utilisées par l'administration prospective viennent « broyer les routines et les scléroses » et constituent autant « d'explosifs entre les mains de l'administration » (Sfez, 1970).

¹⁵ Jérôme Monod s'est notamment entretenu du projet Sésame avec Hermann Kahn.

¹⁶ Le terme même de « sésame » fait explicitement référence aux clés que le système fournira à la société pour lui permettre de construire son propre avenir (Weill, 1969).

même conçu, en partie, comme un ensemble de méthodes et de moyens d'analyse du long terme, de connaissance du futur et de mesure des actions qui devront être progressivement améliorés, rendus opérationnels et diffusés auprès des responsables du secteur public et du secteur privé (Antoine, Durand, 1970).

Ce travail sur les méthodes et les moyens prendra deux grandes formes : des recherches théoriques, essentiellement confiées à des universitaires, et des essais méthodologiques.

Les recherches vont suivre plusieurs directions. Tout d'abord, une ouverture sur l'analyse des systèmes, discipline considérée comme pouvant apporter un souffle nouveau à la prospective en permettant de déterminer l'action la meilleure parmi plusieurs alternatives possibles. Ce travail est confié à Yves Barel, directeur de l'Institut de Recherche et de Planification (IREP) de l'université des sciences sociales de Grenoble (Datar, 1971a).

Deuxième ouverture : sur la prospective sociale. Cette prospective est une préoccupation fondamentale de Jérôme Monod (Durance, Cordobes, 2007) : « [il y a] nécessité de nous ouvrir à la prospective sociale et de ne pas nous cantonner à la prospective technologique ; il faut que les sciences humaines nous aident à entrer dans la prospective et entrent elles-mêmes dans la prospective. [...] C'est la seule façon d'éviter que la prospective soit marquée d'une sorte de fatalité rationnelle qu'elle n'a pas en elle-même. » (Monod, 1970)¹⁷. Cette orientation s'inscrit explicitement en rupture avec les pratiques anglo-saxonnes constatées, dans lesquelles les facteurs technologiques sont privilégiés au détriment de la société (Antoine, Durand, 1970). Les travaux sont menés au sein d'un groupe de réflexion rassemblant plusieurs centres de recherche¹⁸ et de grandes administrations (Datar, Plan et DGRST¹⁹), piloté par André-Clément Decouflé, directeur du Laboratoire de prospective appliquée²⁰. Le rapport du groupe met en exergue la distinction

¹⁷ Il s'agit aussi, très certainement, d'une façon implicite de tirer les leçons du manque d'anticipation des événements de mai 68. Il faudrait une relecture du développement de la prospective durant cette période qui prenne en considération la « partition idéologique » des acteurs en présence. Elle reste à faire. Notons cependant, par exemple, qu'en 1968, le personnel de l'OTAM, qui posera quelques temps plus tard les bases méthodologiques de la méthode des scénarios (cf. *infra*), était composé de « jeunes gauchistes », ayant « une haute idée du bien commun » et qui, « intellectuels impuissants », désespéraient « des écarts entre leurs études et les décisions » (Lesourne, 2000).

¹⁸ Outre l'IREP de l'université de Grenoble (Yves Barel), ont notamment participé à ce groupe le Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) de l'université d'Aix-en-Provence, le Centre de sociologie urbaine (CSU, Paris I-Sorbonne) et le Centre de sociologie des organisations (CSO, CNRS) fondé par le sociologue Michel Crozier au début des années 60.

¹⁹ Ancêtre du ministère de la Recherche, fondée par le Général de Gaulle. Le premier délégué de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) fut Pierre Piganiol, qui sera par la suite membre du Conseil d'administration du Centre d'études prospectives.

²⁰ André-Clément Decouflé a été délégué général de l'association internationale Futuribles, créée par Bertrand de Jouvenel, et au sein de laquelle était hébergé le Laboratoire de prospective

nécessaire des trois temps de la démarche prospective, ancrés aujourd'hui dans la pratique prospective : celui de la collecte des faits et de l'analyse du présent, analyse qui s'enracine dans le passé (phase analytique) ; le temps prévisionnel des « avènements possibles », fondé sur la reconnaissance des déterminismes (phase exploratoire) ; le temps de la confrontation des avènements possibles avec les choix souhaitables, en fonction d'un système de valeurs explicite, puis retour sur le présent afin de le redéfinir en fonction de l'avenir souhaité (phase normative) (Datar, 1972a).

Troisième ouverture : sur l'international. Jérôme Monod fait de nombreux déplacements à l'étranger, notamment aux États-Unis en compagnie de Serge Antoine²¹. Ces voyages sont l'occasion de visiter quelques hauts lieux de la prospective nord-américaine, de rencontrer divers personnages tels que Daniel Bell, Hermann Kahn ou encore Hasan Ozbekhan (Durance, Cordobes, 2007) et fournissent ainsi une bonne idée des pratiques publiques de prospective à l'étranger. Des textes de Bell et d'Ozbekhan sont publiés dans la revue prospective de la Datar. Le grec Constantinos Doxiadis initie la Délégation à sa théorie du développement humain (ékistique)²². A la recherche de méthodes nouvelles, Monod confie au Hudson Institute, fondé et dirigé par H. Kahn, une étude réalisée à partir de survols de la France (Datar, 1972b).

Le scénario de l'inacceptable

Parallèlement aux recherches théoriques sur la prospective, de nombreux travaux appliqués sont menés. Il s'agit d'essais méthodologiques basés sur l'élaboration de scénarios, dont la méthode est progressivement mise au point dès 1970 avec l'aide d'un bureau d'études, l'OTAM, filiale de la SEMA dirigée par Jacques Lesourne.

Le principe retenu est celui d'un scénario tendanciel, construit à partir des tendances actuellement constatées aussi bien dans le domaine économique que social. La prolongation des tendances dans l'avenir conduit à l'apparition de tensions capables de mettre en cause l'existence globale du système²³ ; sont alors

appliquée (Durance, Cordobes, 2007). Ce laboratoire travaillera à de maintes reprises pour l'administration (DGRST, ministère de l'Environnement, ministère de l'Énergie, etc.).

²¹ Lors d'un de ces périples, Serge Antoine « découvrira » la problématique environnementale aux États-Unis. Il quittera par la suite la Datar pour rejoindre le tout nouveau ministère de l'Environnement confié à Robert Poujade en janvier 1971.

²² Daniel Bell, « L'an 2000, la trajectoire d'une idée » (n°8, mai 1968) ; Hasan Ozbekhan, « Contre la planification traditionnelle » (n°21, décembre 1971) ; Constantinos Doxiadis, « L'Ecuménopolis » (n°12, mars 1969).

²³ Même si cela n'est pas clairement explicité, l'idée d'élaborer un scénario tendanciel s'inspire très certainement des travaux du *Hudson Institute*. Hermann Kahn est notamment venu exposer en France ses théories, ses méthodes de travail et les résultats de ses activités devant le Club Jean Moulin dès 1967. Mais, la relation s'arrête là. Kahn présenta formellement sa méthode des scénarios dans deux ouvrages : *The Year 2000: A Framework for Speculation on the Next Thirty-Three Years*

envisagés les impacts sur les institutions et les régulations à mettre en place. Le scénario tendanciel reste un exercice exploratoire ; une fois les hypothèses et les contraintes conduisant au tendanciel définies, le scénario sert de référence pour « mesurer » d'autres scénarios ou apprécier les effets d'une politique déterminée (Antoine, Durand, 1970).

Les premiers scénarios d'aménagement du territoire sont élaborés durant l'année 1970. Les nombreux problèmes soulevés sur le plan conceptuel et quant aux modalités pratiques ont été, pour l'essentiel, résolus. Trois scénarios exploratoires contrastés²⁴ à l'horizon 2000 sont élaborés, définissant chacun une orientation possible de développement²⁵ ; il en résulte dans chaque cas « une image d'une société dans un espace géographique et dans un avenir donnés et des chemins liant l'état actuel de la société à celui décrit par l'image. » (Datar, 1971b). Ces scénarios sont conçus par trois groupes de travail distincts²⁶ utilisant deux démarches complémentaires : la première, exploratoire, consistant à passer du présent au futur par le biais de facteurs dynamiques ; la seconde, à rebours, partant de l'avenir, remontant jusqu'au présent en induisant les facteurs d'évolution.

Ces scénarios d'aménagement ont directement servi à l'élaboration scénario tendanciel du schéma prospectif de la France à l'horizon 2000, plus connu sous l'appellation « scénario de l'inacceptable ». La méthode est dorénavant bien définie. La construction de scénario se base autour de trois éléments : la base, « état descriptif de la situation initiale du système considéré, de ses lois, et de ses tendances d'évolution, y compris celles qui sont seulement présentes en 'germe' » ; un cheminement « qui retrace l'évolution d'ensemble du système » et qui peut comporter des points de blocage ou des « carrefours à partir desquels s'offrent plusieurs possibilités différentes » ; une image terminale, « résultat de cette évolution »²⁷ (Datar, 1971c).

A partir de ces trois composants, deux possibilités sont offertes : cheminer et découvrir une ou plusieurs images terminales, ou dessiner une image terminale et rechercher les cheminements qui y conduisent. Même s'il est séduisant, le second mode opératoire pose un problème fondamental : les images terminales sont multiples et, puisqu'il n'est pas possible de toutes les étudier, il faut choisir. Mais,

(1967), qui sera traduit en français dès 1968 sous le titre *L'an 2000* (Robert Laffont, Paris-Match) et *Things to Come: Thinking About the 70's and 80's* (1972).

²⁴ Un scénario est dit « contrasté » lorsqu'il est situé dans le champ des possibles, mais en s'écartant nettement du vraisemblable.

²⁵ Une France à cent millions d'habitants, une agriculture sans terre et une France côtière.

²⁶ Chaque atelier était composé de 3 à 4 personnes et s'est réuni entre cinq et sept fois durant trois heures environ. Un inter-groupe assurait l'homogénéité du travail et la synthèse (Datar, 1972b).

²⁷ Dans un article publié en 1972 présentant les spécificités de la méthode utilisée, Jacques Durand, chargé de mission à la Datar, incluait un quatrième élément : le « contenu externe », description des contraintes les plus significatives provenant de l'environnement du système étudié et pesant sur celui-ci.

selon quel critère ? Ou plus exactement, quel règle utiliser pour définir un souhaitable plutôt qu'un autre, puisqu'il s'agit bien de cela. Il faudrait connaître « les besoins et les goûts des Français de l'avenir », ce qui nécessiterait une « prospective sociologique qui reste très largement à faire » (Datar, 1971c). Il est donc convenu d'opérer selon le premier mode : cheminer du présent au futur en laissant les tendances décelées opérer. L'image terminale qui ressort alors est « l'une des histoires possibles, une histoire inacceptable qui met en évidence la nécessité d'une action de la société sur son environnement. » (J. Monod *in* Datar, 1972c). Le scénario tendanciel joue le rôle, non seulement de référence, mais également de repoussoir. La nécessité de distinguer la phase exploratoire de la phase normative ressort clairement.

Conduite dans une optique territoriale nationale, cette étude a fait naître spontanément chez certains acteurs locaux le souhait de travaux similaires à des échelles géographiques plus fines, ouvrant ainsi la voie à des pratiques prospectives dans les territoires.

Une méthode des scénarios « à la française »

Quelques années après la réalisation des premiers scénarios, en 1975, la Datar demande au Groupe de recherches sur le futur de l'université du Québec (Canada) de réaliser une étude dont l'objectif est « d'analyser la méthode des scénarios à la lumière de la théorie de la prospective et à l'aide de ses diverses applications passées et actuelles. » (Datar, 1975). Cette recherche bénéficie des apports d'Hasan Ozbekhan, conseiller scientifique du Groupe.

L'équipe canadienne axe son étude sur trois conceptions qui ont joué pour elle « un rôle moteur dans le développement de cette méthode » et « représentent trois écoles de pensée assez différentes » : celles d'Hermann Kahn, du Sésame de la Datar et d'Hasan Ozbekhan²⁸.

« Le Sésame a considérablement contribué au progrès de la méthodologie des scénarios. » (Datar, 1975). La démarche, mise graduellement au point depuis les premiers scénarios d'aménagement, se révèle originale à plusieurs titres.

Premier apport, l'orientation normative : cette finalité la distingue nettement des autres pratiques, notamment de celle prônée par Kahn pour qui le scénario doit être libre de tout jugement de valeur, ce qui constitue évidemment une impossibilité fondamentale. Au-delà de la perspective normative, l'équipe du Sésame a rendu clairement explicite le système de valeurs qui oriente la construction du scénario, marquant ainsi clairement son refus du dogme de l'objectivité scientifique.

²⁸ En fait, ces trois auteurs ont en commun de travailler ou d'avoir travaillé pour la Datar ; Hasan Ozbekhan a réalisé des scénarios sur l'avenir de Paris à l'horizon 2000 en 1973. Les autres auteurs identifiés par le groupe de recherche canadien sont Erich Jantsch, Robert Ayres et Olaf Helmer.

Deuxième apport, l'articulation entre l'analyse diachronique, prise en compte des différents déroulements temporels des phénomènes, et l'analyse synchronique, formalisant les processus d'évolution qui ont déterminé la société à un moment donné. Le scénario résulte ainsi de l'interaction de ces deux dimensions.

Troisième apport, l'intégration de la dimension historique : l'histoire sert à déterminer les éléments du scénario et permet « à la pensée de se situer » (Datar, 1971b). Cependant, cette approche ne doit pas conduire à se laisser enfermer dans une conception trop cyclique de l'histoire.

Le Groupe de recherche suggère quelques améliorations dans la méthode de construction de scénarios, parmi lesquelles l'utilisation des techniques de l'analyse morphologique, proposée initialement par Fritz Zwicky en 1962²⁹, ou, encore, des matrices d'impacts croisés développées notamment par Theodore J. Gordon et Olaf Helmer au tout début des années 1970.

Prospective et participation

La finalité normative de la prospective a naturellement débouché sur la question de l'association éventuelle des citoyens à la définition du souhaitable. Certains spécialistes ont ainsi suggéré de mettre directement en contact « *l'homme de la rue* » et les schémas de l'avenir dans le cadre de simulations, voire de jeux télévisés au cours desquels les citoyens pourraient déclarer leurs préférences pour un schéma ou un autre.

La position de Jérôme Monod sur cette question est claire : « ce contact trop direct entre l'étude du technicien et le public ne me paraît pas souhaitable. L'intervention de l'homme politique est nécessaire. [...] Les problèmes de demain exigent [...] de la part du corps politique, des autorités nationales et locales, des forces vives d'un pays, une attention constante. [...] Je crois que c'est par une information systématique qui montre tous les efforts qui sont faits que l'on peut effectivement informer et faire réagir le public au sens le plus large » (Monod, 1970).

Cette partition des rôles entre le politique et le technicien, et implicitement le citoyen, est dans la droite ligne de la pensée de Berger.

Cependant, en contribuant à articuler les questions sur les avenir possibles et celles sur les avenir souhaitables pour un territoire, la prospective contraints les instances du pouvoir à se situer et jette les bases de nouvelles formes de dialogue social. La diffusion des travaux prospectifs jouent un rôle décisif dans le changement des comportements et des mentalités. Dans les années 70, certains débats sur la régionalisation divisent d'ailleurs l'opinion, qui s'alimentent de la

²⁹ Cette technique est présentée dans *Morphology of propulsive power* (Society for Morphological Research, 1962), puis, plus tard, dans *Discovery, invention, research through the morphological approach* (Macmillan, 1969).

prospective réalisée par les organismes d'aménagement du territoire (Decouflé, 1972).

6. Retour sur 1985 : le choc du futur

Parallèlement aux premiers travaux de la Datar sur les scénarios d'aménagement, le Plan met en place, fin 1969, un groupe d'études prospectives en préparation du VI^{ème} plan (1971-1975). Présidé par Paul Delouvrier, ce groupe comprend notamment Raymond Aron, Michel Crozier, Jacques Delors, Jérôme Monod, Paul Ricœur³⁰. L'horizon de travail est identique à celui du groupe d'études de préparation du V^{ème} plan, 1985, dont il constitue la continuité.

Comme ceux de son prédécesseur, les travaux de ce groupe marquent une étape importante dans la pratique prospective : tout d'abord, ils marquent la prise de conscience qu' « aucun pays ne peut réfléchir sérieusement à son avenir [...] à long terme sans prendre en compte l'évolution de l'environnement international futur dans lequel il se trouvera et l'interdépendance accrue qui en résultera pour lui. Cette constatation a beau sembler évidente, elle mérite néanmoins qu'on lui fasse une place importante [...] car trop souvent la prospective tend en France à faire abstraction de ce qui se passe en dehors de nos frontières [...] et elle affaiblit du même coup l'intérêt pratique qu'elle pourrait avoir quant à l'éclairage des décisions à prendre dans le proche avenir. » Pour ce faire, le groupe a identifié les principales forces qui pourraient déterminer l'évolution de l'environnement international de la France à l'horizon 1985 ; sont analysées « les questions clefs, politiques et économiques », qui constituent les principales incertitudes, et « dont les réponses possibles fournissent autant de scénarios de l'avenir » (Commissariat général du Plan, 1972).

Parallèlement, les tendances lourdes de la société française sont recensées et les effets prévisibles à dix ou vingt ans en sont mesurés. La pensée de Gaston Berger est toujours bien présente : « Bien que toute référence au passé soit extrêmement mal vu en prospective, elle est inévitable ici, puisque notre propos est de montrer que les choix inconscients opérés par nos lointains prédécesseurs continuent de peser sur notre avenir. » Le développement simultané des tendances lourdes identifiées entraînent des incohérences qui peuvent ainsi être formulées. Mais, puisque « entrer dans l'avenir à reculons³¹ [est] pour [le prospectiviste] le péché par excellence, on conçoit qu'il désire ne pas rester prisonnier de mécanismes intellectuels trop marqués par un passé qui serait de moins en moins riche de leçons, et qu'il se préoccupe d'introduire dans sa vision des futurs possibles toutes les forces de changement et surtout celles qui lui paraissent introduire des

³⁰ L'un des trois rapporteurs de ce groupe de travail fut Bernard Cazes, l'auteur d'un ouvrage de référence sur *l'Histoire des futurs* (Fayard, 1986 ; nouvelle édition, L'Harmattan, 2007).

³¹ Formule empruntée à Paul Valéry et utilisée par Gaston Berger dans l'un des textes fondateurs la prospective pour souligner l'obstination de l'homme à être attaché au passé (1956b).

discontinuités par rapport aux évolutions antérieures. » Le travail s'attache donc à débusquer les « mutations illusoires », ces changements qui semblent nouveaux mais sont en fait ancrés dans le passé et constituent de simples prolongations de tendances, et s'ouvre aux véritables faits porteurs d'avenir. Les membres du groupe s'accordent cependant sur le risque que comporte un tel exercice : leur identification constitue un problème car ils peuvent être « considérés par certains observateurs comme marquant un tournant nouveau... tant qu'ils ne se sont pas révélés être un épisode sans lendemain. » (Commissariat général du Plan, 1972).

Pour permettre à la réflexion prospective de déboucher sur l'action, le groupe isole les tensions et les ruptures qui pourraient se produire à la croisée des contraintes de l'environnement et des tendances de la société française, et pour lesquelles des lignes d'actions possibles sont esquissées.

Les leçons sur l'articulation entre exploratoire et normatif, tirées à la Datar lors de la réalisation des premiers scénarios d'aménagement, sont assimilées et la méthode est confortée : « Au lieu d'adopter cette attitude neutre, consistant à inventorier les tendances internes de notre évolution, et à en décrire les conséquences, bonnes, mauvaises ou indifférentes, nous aurions évidemment pu prendre la position dite volontariste, qui se donne a priori une image souhaitable du futur, et s'efforce d'apprécier les chances de succès aussi bien que les obstacles à surmonter. Cette seconde démarche est la plus séduisante, et c'est à elle que l'on identifie souvent la prospective. Le seul ennui, c'est que les Français sont loin d'être d'accord sur ce qu'est exactement l'avenir désirable [...]. Il nous a donc paru plus utile de prendre une mesure aussi exacte que possible des déterminations que nous crée le fait d'appartenir à une société de type industriel et à une économie de marché [...] pour essayer ensuite d'en induire les problèmes de développement auxquels nous aurons à faire face ». Et, même si « ces problèmes ne se poseront pas tous en même temps dès demain », « il serait hautement déraisonnable d'attendre 1985 pour s'en préoccuper. Devant la difficulté des questions qu'ils soulèvent, l'incertitude quant aux réponses à apporter, et la certitude, en revanche, que ces réponses ne feront pas l'unanimité », il est nécessaire de laisser ensuite la place à la volonté (Commissariat général du Plan, 1972). Globalement, la technique s'affine : l'exploration des futurs possibles permet d'aboutir à la détermination d'un souhaitable, à partir duquel il est plus facile de revenir au probable, puis au possible, ce dernier domaine devenant une sorte de « sous-catégorie » du probable, un possible vue sous l'angle de la volonté d'agir, qui permet de cerner les actions concrètement envisageables.

Les membres du groupe font également ressortir le double rôle de la prospective, à la fois normatif et cognitif : d'une part, les choix de développement d'une nation doivent passer par la formalisation de moyens pour infléchir l'avenir. Le lien entre prospective et action, « le passage aux actes », nécessite alors une analyse des différentes stratégies possibles et l'évaluation de l'ampleur des marges de liberté, de manœuvre, qui découlent des contraintes externes ; d'autre part, la

pratique prospective constitue « un certain regard sur le futur destiné à nous faire mieux comprendre le présent dans lequel nous nous insérons. » (Commissariat général du Plan, 1972). Ainsi, en lui montrant les avenir possibles, en donnant des moyens d'orientation à la société française, la prospective contribue également à modifier les comportements des « groupes sociaux »³².

Enfin, la nécessité d'intégrer dans les mécanismes de décision l'évaluation, *i.e.* la « comparaison systématique entre les résultats d'une politique et les objectifs qui lui étaient assignés, et en un essai d'explication des écarts constatés » est mise en avant. La prospective et l'évaluation sont ainsi rapprochées et intégrées au sein du système de décision publique.



A partir du milieu des années 70, sous l'effet conjoint de la décentralisation et de la déconcentration des services de l'État, la prospective va descendre peu à peu dans les territoires et devenir une « prospective territoriale ». Cette prospective sera menée par les acteurs des différentes collectivités locales selon les principes définies depuis 1955 par Gaston Berger jusqu'au début des années 70 par les groupes de prospective du Plan et de la Datar.

Bibliographie

- Aigrain (Pierre), Antoine (Serge), Bloch-Morange (Jacques), Boiteux (Marcel), Braudel (Fernand), Castaigne (Paul), Galley (Robert), L'Estoile (Hugues, de), Monod (Jérôme), Zamansky (Marc), 1968, « Prévoir pour 50 ans », 2000, Paris : Datar, n°10, septembre, pp. 2-4
- Alvergne (Christel), Musso (Pierre), 2000, « Aménagement du territoire et prospective. Chroniques d'un devenir en construction », Territoires 2020, Paris : La Documentation française, n°1, juin, pp. 47-55
- Antoine (Serge), Durand (Jacques), 1970, « Un système d'étude sur le futur : le Sésame », 2000, Paris : Datar, n°16, avril, pp. 12-18
- Antoine (Serge), Durand (Jacques), Monod (Jérôme), 1971, « Où va la prospective française d'aménagement du territoire ? », 2000, Paris : Datar, n°21, pp. 54-56
- Berger (Gaston), 1956a, « L'homme et ses problèmes dans le monde de demain. Essai d'anthropologie prospective », *Les Études philosophiques*, nouvelle série, 11^{ème} année, 1, pp. 150-151

³² Il s'agit également d'une des grandes leçons tirées des schémas d'aménagement ; le schéma général d'aménagement de la France ne ressortait pas comme un effort de rationalisation des procédures de décision ou de l'organisation de l'espace, mais un moyen pour la société française de prendre en charge son devenir (Antoine, Durand, Monod, 1971).

- Berger (Gaston), 1956b, « L'avenir des sciences de l'homme », *La Nef*, 13^{ème} année, nouvelle série, 13 : Condition de l'homme, Paris : Julliard, pp. 215-224
- Berger (Gaston), 1957a, « Sciences humaines et prévision », *La Revue des Deux Mondes*, 3, 1^{er} février, pp. 417-426
- Berger (Gaston), 1957b, « L'accélération de l'histoire et ses conséquences », *Les Annales*, mars
- Berger (Gaston), 1958, « Le problème des choix : facteurs politiques et facteurs techniques », *Politique et technique*, Paris : Presses universitaires de France, coll. Bibliothèque des Centres d'études supérieures spécialisés, pp. 370-382
- Berger (Gaston), 1959, « L'attitude prospective », », in Berger (Gaston) (dir.), *L'Encyclopédie française*, tome XX : Le monde en devenir (histoire, évolution, prospective), Paris : Société nouvelle de l'Encyclopédie française, pp. 20/54/12-14
- Braudel (Fernand), 1959, « L'histoire des civilisations : le passé explique le présent », in Berger (Gaston) (dir.), *L'Encyclopédie française*, tome XX : Le monde en devenir (histoire, évolution, prospective), Paris : Société nouvelle de l'Encyclopédie française
- Commissariat général du plan, 1972, *1985 : la France face au choc du futur*, Paris : Armand Colin
- Datar, 1968, *Techniques avancées et aménagement du territoire*, Paris : La Documentation française, coll. Travaux et Recherches de Prospective
- Datar, 1971a, *Prospective et analyse de systèmes*, Paris : La Documentation française, coll. Travaux et Recherches de Prospective
- Datar, 1971b, *Scénarios d'aménagement du territoire. Essais méthodologiques*, Paris : La Documentation française, coll. Travaux et Recherches de Prospective
- Datar, 1971c, *Une image de la France en l'an 2000. Scénario de l'inacceptable*, Paris : La Documentation française, coll. Travaux et Recherches de Prospective
- Datar, 1972a, *Prospective et société. Problèmes de méthodes, thèmes de recherche*, Paris : La Documentation française, coll. Travaux et Recherches de Prospective
- Datar, 1972b, *Survol de la France*, Paris : La Documentation française, coll. Travaux et Recherches de Prospective
- Decouflé (André-Clément), 1972, *La prospective*, Paris : Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?
- Durance (Philippe), Cordobes (Stéphane), 2007, *Attitudes prospectives*, Paris : L'Harmattan, coll. Prospective
- Durand (Jacques), 1972, "A New Method for Construction Scenarios", *Futures*, Vol. 4, Issue 4, pp. 325-330, December

- Gros (André), 1961, *A propos de Gaston Berger*, archives de la SICS
- Guichard (Olivier), 1965, *Aménager la France. Inventaire de l'avenir*, Paris : Laffont-Gonthier
- Lacour (Claude), 2000, « La prospective du passé... Relecture de la revue 2000 », *Territoires 2020*, Paris : La Documentation française, Datar, n°1, juin
- Lesourne (Jacques), 2000, *Un homme de notre siècle*, Paris : Éditions Odile Jacob
- Marcellin (Raymond), 1968, *Allocution de clôture du colloque international « Techniques avancées et aménagement du territoire »*, 30 mars
- Massé (Pierre), 1959, « Prévision et prospective », *Prospective*, Paris : Presses universitaires de France, 4, novembre, pp. 91-120
- Massé (Pierre), 1961, « Réflexions sur l'aménagement de la région parisienne », *Revue politique et parlementaire*, n°714, juillet
- Massé (Pierre), 1964a, « Avant-propos », *Réflexions pour 1985*, Paris : La Documentation française, coll. Travaux pour le Plan, pp. 5-6
- Massé (Pierre), 1964b, « L'aménagement du territoire, projection géographique de la société de l'avenir », *Revue d'économie politique*
- Massé (Pierre), 1984, *Aléas et progrès. Entre Candide et Cassandre*, Paris : Economica
- Monod (Jérôme), 1970, « Maîtriser l'avenir 30 ans à l'avance ? », *2000*, Paris : Datar, n°16, avril, pp. 6-11
- Pitte (Jean-Robert), 2002, *Philippe Lamour, 1903-1992 : père de l'aménagement du territoire en France*, Paris : Fayard
- Pompidou (Georges), 1965, *Discours prononcé à l'Assemblée nationale le 18 juin*, Association Georges Pompidou
- Pouvreau (Benoît), 2003, « La politique d'aménagement du territoire d'Eugène Claudius-Petit », *Vingtième-Siècle*, Paris : Presses de Sciences Po, n°79, juillet-septembre, pp. 43-52
- Racine (Pierre), 1958, « Vues prospectives sur l'administration », *Prospective*, Paris : Presses universitaires de France, n°1, mai, pp. 45-62
- Sfez (Lucien), 1970, *L'administration prospective*, Paris : Armand Colin
- Weill (Gérard), 1969, « Vers un schéma général d'aménagement de la France », *2000*, Paris : Datar, n°12, mars